



# Triskell

**Pleyber-Patrimoine**

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Tenant lieu de réunion trimestrielle**

**Lundi 03 mars 2017**

**Présents :** Alain MARTIN, Danielle LARHANTEC, Marie Claire PARCHEMINAL, Lucien ROHOU, Joseph MONFORT, Pierre TIBURCE, Jacky QUEAU, Edouard LAMMER, Jean Paul JACQ, Christian MARTIN.

**Pouvoir donnés par :** Pierre COTTIN, Cathy ALOE, Benoit HUOT, Jean Christophe BALLER, Patricia LAUGIER.

Le quorum étant atteint (14/21), la séance commence à 20H10.

### **NOS ABONNEMENTS :**

Nous avons, selon Pierre Tiburce, actuellement un peu plus de 200 abonnés. Nous avons stagné à 170 pendant plusieurs années. L'effet « Erryl Laugier » a entraîné une hausse des abonnements, parfois au détriment des dépôts de Pleyber et Saint thégonnec. Depuis, le niveau se maintient. On constate, malgré le décès d'abonnés, qu'il y a un renouvellement dans toutes les tranches d'âge. Les commentaires que nous recevons attestent surtout de la qualité de notre parution.

Malgré des tarifs d'impression intéressants, nous sommes dans un équilibre précaire dans la vente de l'Echo du Pors ruz. L'augmentation des tarifs postaux au 1<sup>o</sup> janvier a encore creusé cet écart. Après mise aux voix, il est décidé unanimement de maintenir le prix de vente au numéro à 4 € dans nos cinq dépôts et de porter à 15 € l'abonnement annuel. Le N° 84 doit paraître sous une semaine. Par ailleurs, le départ de 2 adhérents et la maladie de Louis Croguennec, nous obligent à revoir les tournées de distribution pour les abonnés les plus proches.

## **LE SITE INTERNET :**

Nous étions hébergés chez SFR, qui a décidé de supprimer le site. Nous avons aujourd'hui un nouvel hébergeur pour un loyer annuel minime. La présentation est améliorée, plus supportable et référencée.

## **NOS LOCAUX**

Nous pouvons disposer de la moitié d'un local au Bruc, il est prêt à être aménagé. Danielle nous signale qu'il sera interdit d'entreposer quoi que ce soit dans le couloir pour motif de sécurité incendie. Alain Martin a remercié les élues présentes pour cette mise à disposition.

## **BILAN FINANCIER :**

Nous accusons un déficit de 1258.57 € pour 2016 et une perte de trésorerie de 1374.30€. Nous n'avons réalisé aucune opération à « gros rendement » au cours de cet exercice. Notons que l'affaire Gordon Brown nous laisse un déficit de 300.00 €, que nous avons fait des acquisitions de boîtiers DVD et d'un vidéo-projecteur pour 552.95 € et qu'il y avait le report de paiement d'une parution de l'écho de 2015 sur 2016 pour 527.81 € soit 1380 €, correspondant à notre perte de trésorerie. Nous retrouverons en 2017 les recettes équivalentes à 430.00 € relatives à l'achat des boîtiers DVD.

## **NOTRE PATRIMOINE :**

Si l'on considère les acquisitions faites depuis 4 ans, il est de 2 005.00 € pour le stock et les outils de production. L'avoir total est de 7 816.00 € au 31 décembre contre 8 874.00 en fin 2015 et 6 765.00 € en 2014.

Pour améliorer la qualité de nos vidéos, nous projetons d'acheter un micro et un enregistreur de son.

## **NOS DEPLACEMENTS et visites**

Toujours en projet : la brasserie « An Allac'h », et le Moulin de Kerouat.

## **Notre atelier photo-vidéo et les activités périscolaires**

On a tiré la bâche pour les primaires. Ce projet est mis en sommeil pour l'instant. Il est préférable de travailler cette activité avec des ados, voire des adultes.

## **NOS FILMS :**

Nous n'avons pas réalisé de projections grand public en 2016. Notre chapiteau a été monté au Cloître et à la salle des fêtes où nous exposons des objets de la collection Guével enrichie de ceux que possède en propre, notre fidèle adhérent Jacky Quéau.

Une formule adaptée au 3<sup>e</sup> âge, appelée « les goûters de la mémoire » a été testée à Plourin et au Bruc. On ira prochainement à Saint Thégonnec et à St François. A Pleyber on nous a demandé de projeter à nouveau des séances des années 50 ainsi que la réaffectation du site Guével dont le film est en cours de montage.

Un enseignement à retenir : les images d'un évènement récent n'attirent pas la foule, alors que celles plus anciennes sont sollicitées.

Une ou deux séances de projection à la salle des fêtes seraient à envisager.

Une exposition concernant les entrepôts de la Gare de Saint Thégonnec est prévue les 9 et 10 septembre, couplée avec les fêtes patronales. La collection de Claude Angot sera présentée et nous finirons par une conférence à laquelle sont conviés Armelle Mabon et Alain Floch, historiens spécialisés ayant effectué des recherches sur les tirailleurs sénégalais et l'implantation des unités allemandes dans le Finistère.

## **Structure de gestion des éléments du Patrimoine**

Un vieux dossier qu'il va falloir replacer à la lumière d'éléments nouveaux : la procédure de dépôt auprès de la Cinémathèque de Bretagne. Nous étions partis sur des bases erronées. La mise au jour de la convention nous conduit à revoir avec la Cinémathèque les conditions de détention et d'utilisation des films déposés.

Alain Martin est mandaté à l'unanimité pour négocier au mieux avec la CdB.

Pour le reste, la gestion des éléments intellectuels du patrimoine pleybérien sont directement de notre ressort, puisqu'ils ont été créés par nous (films, parutions ...) ou nous appartiennent en propre. Même chose pour l'essentiel des éléments matériels collectés par nos soins (vestiges Guével, labo photo, enseignes ...) Les autres (dossiers, petits outils agraires ...) nous été transférés en pleine propriété lors de la transmission des actifs de la défunte section patrimoine de l'ASC.

Il ne reste donc à régler que l'ambigüité concernant les conditions de dépôt à la Cinémathèque de Bretagne pour que notre association devienne, mécaniquement et de plein droit, l'unique gestionnaire de l'ensemble des éléments en notre possession. La Mairie qui avait été, un temps, engagée dans la réflexion se retirant de la démarche puisque ne se pose plus aucun problème d'ordre juridique et qu'il n'y a plus de médiation à rechercher.

Nous pourrons ainsi travailler sereinement sur le partage et le mode d'utilisation des éléments du patrimoine, non seulement ceux qui nous appartiennent (il n'y avait pas de problème à leur sujet) mais aussi ceux qui se trouvent placés sous notre garde.

## **RENOUVELLEMENT DU « TIERS » SORTANT :**

Sont renouvelables les mandats d'Alain Martin, Pierre Tiburce et Loïc Decay. Ils sont reconduits à l'unanimité.

La séance est levée à 21H55.